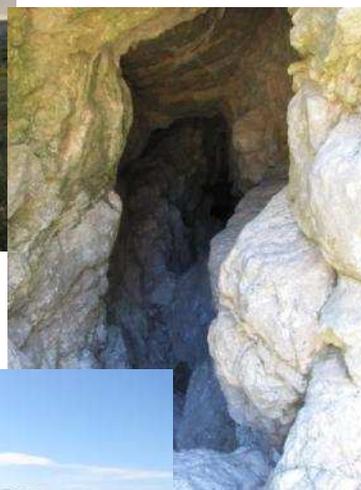


Réunion des comités de pilotage d'animation Natura 2000

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas » FR9101393

« Garrigues de la Moure et d'Aumelas » FR9112037

28/11/ 2017
Cabrials, à Aumelas

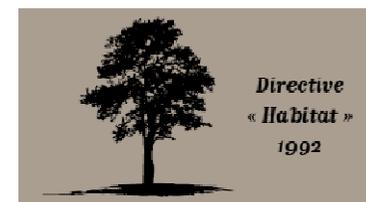


Ordre du jour

Présentation succincte des sites Natura 2000

Présentation et bilan de l'année 2017

4 présentations thématiques :



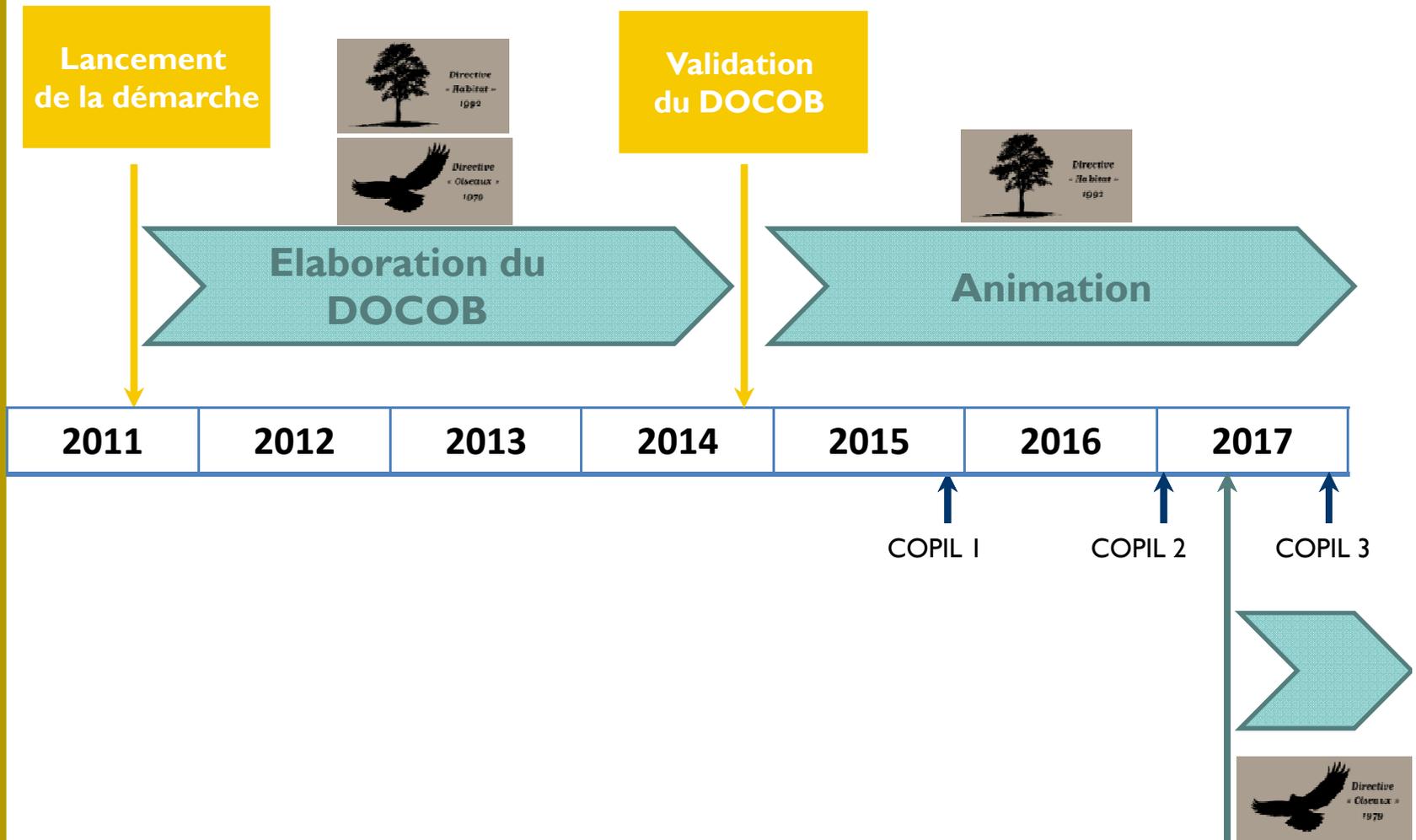
Présentation et validation des actions prévues pour 2018

Points administratifs

Présentation succincte des sites Natura 2000



Rappel du calendrier

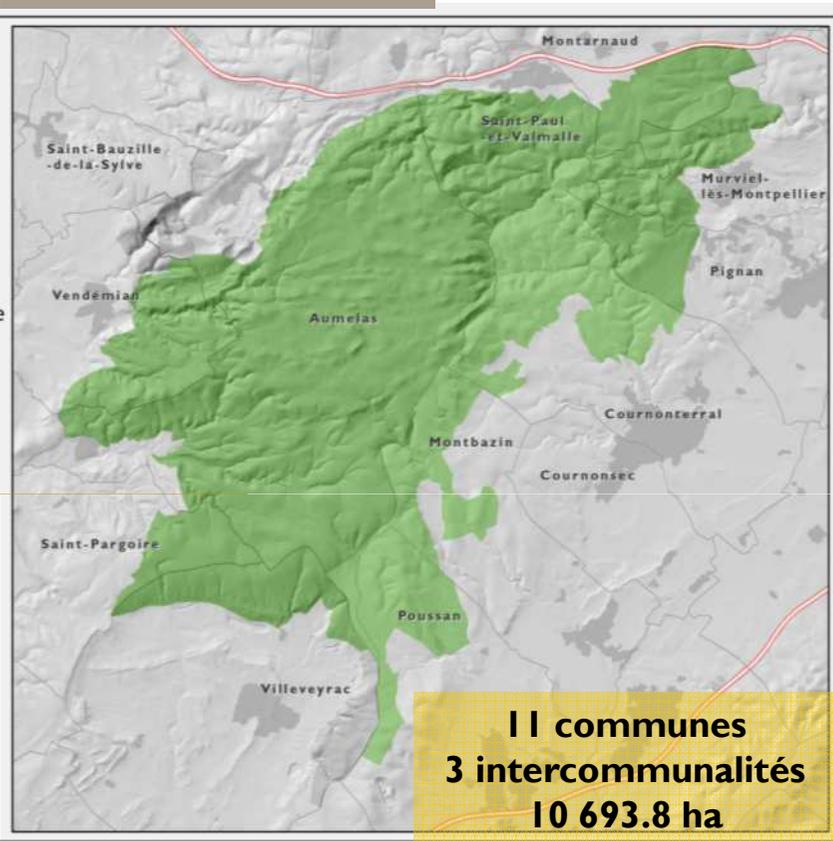




Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Le site



6 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire



Prés humides



Mares temporaires méditerranéennes



Parcours substeppiques

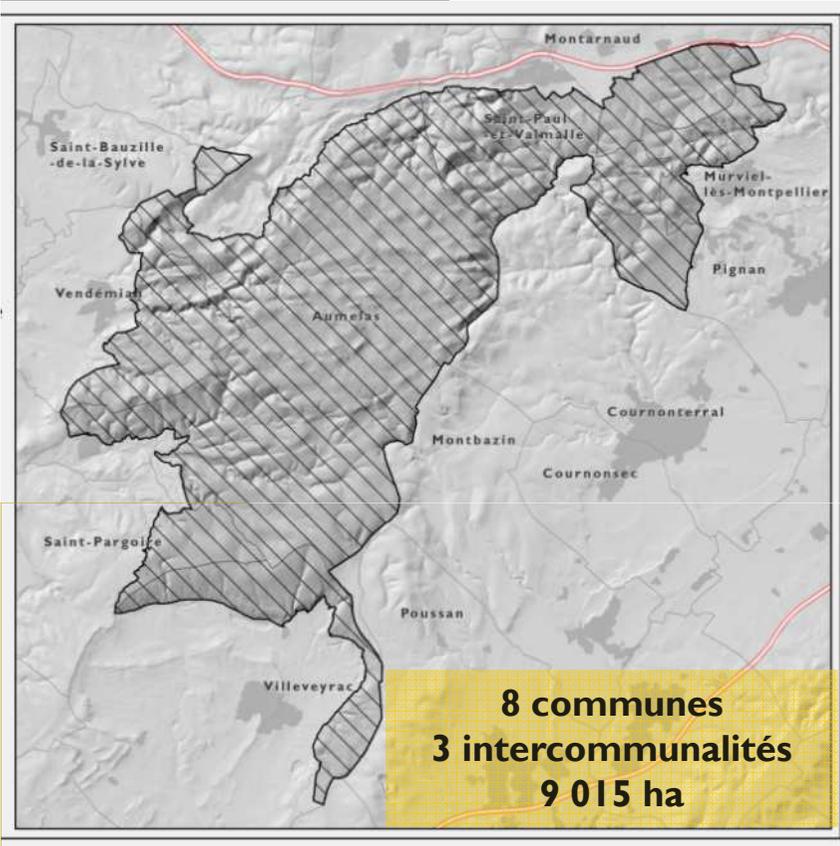
3 habitats prioritaires
Parmi 11 d'intérêt communautaire



Directive
« Oiseaux »
1979

« Garrigues de la Moure et d'Aumelas »

Le site



Aigle de bonelli



Fauvette pitchou



Bruant ortolan



Pipit rousseline



Busard cendré

**14 espèces
d'intérêt communautaire**

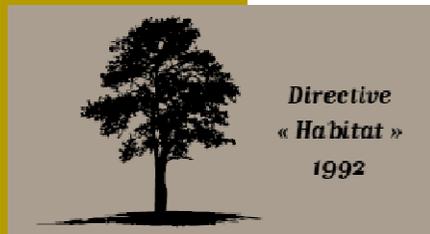
Présentation et bilan de l'année 2017



Le point financier 2017

Prévisionnel

→ 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2018



Directive
« Habitat »
1992

Montants TTC	
Régie (temps de travail)	21 254.34
Frais indirects (15%)	3 188.15
Prestations	8 895.2
Total	33 337.69



Directive
« Oiseaux »
1979

Montants TTC	
Régie (temps de travail)	1 351.04
Frais indirects (15%)	202.65
Prestations	12 285
Total	13 838.69

**Total =
47 176.38 €**

Le point humain 2017

Prévisionnel

→ 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2018



	En heures
Animatrice Natura 2000	869.7
Chef de projet Espaces naturels	50.7
Technicien SIG	27.3
Total	947.7



	En heures
Animatrice Natura 2000	54.6
Chef de projet Espaces naturels	0
Technicien SIG	7.8
Total	62.4

**Total =
1 010.1 h**



« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles
Les contrats agricoles = MAEC

→ 2 nouveaux contrats :
St Paul et Valmalle & Villeveyrac
8.75 ha + 3.85 ha

→ 1 contrat préexistant complété :
Aumelas

185.8 ha complété jusqu'à 260.2 ha (+74.4 ha)

En 2016 : 185.8 ha

En 2017 : 87 ha

Total engagé sur le site : 272.8 ha



« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles Les contrats agricoles = MAEC

**« Gestion pastorale et maintien de l'ouverture complémentaire au pâturage »
+ débroussaillage (gyrobroyage, manuel, petit brûlage)**

Les engagements pris par l'éleveur sur 5 ans

- **Faire établir un plan de gestion pastoral**
→ *Chambre régionale d'agriculture*



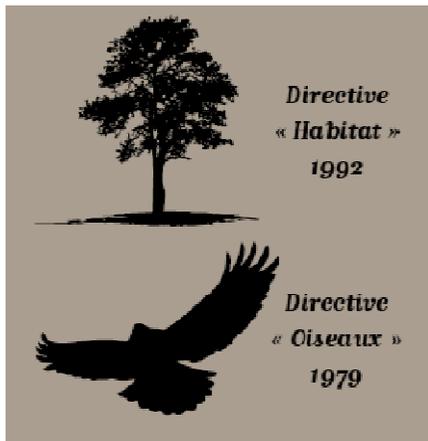
- **Le mettre en œuvre**

- **Enregistrer ses pratiques**

Parcelle		Fumure de fond			AVRIL												Statut		
Nom	Surface	Type	date	nature	spé/ha	Date												statut	statut
Grand pré	2 ha	PS				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat
Petit pré	5 ha	PS				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat
Champ de fond	2,5 ha	RGA - TB				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat
La Cour	4 ha	RGA - TB				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat
Devant ferme	2 ha	FGS - RGA - TB				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	stat	stat

Retournement des parcelles

Traitement phytosanitaire



« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles Les contrats agricoles = MAEC

« Gestion pastorale et maintien de l'ouverture complémentaire
au pâturage »
+ débroussaillage (gyrobroyage, manuel, petit brûlage)



MAEC 2016 sur 183.8 ha		En €
Montant des aides (1 an)		14 714.14
Montant des aides (5 ans)		73 570.71
MAEC 2017 sur 87 ha		En €
Montant des aides (1 an)		6 696,88
Montant des aides (5 ans)		33 484,38
Total = 270.8 ha (5ans)		107 055.09

→ *pas de nouvelle MAEC possible en 2018*



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

En cours

→ Un contrat sur les **mares temporaires**

→ St-Paul et Valmalle

→ Aumelas (2 mares)

→ Murviel les Montpellier (privé)

Montant du contrat : 8 200 €



Directive
« Habitat »
1992

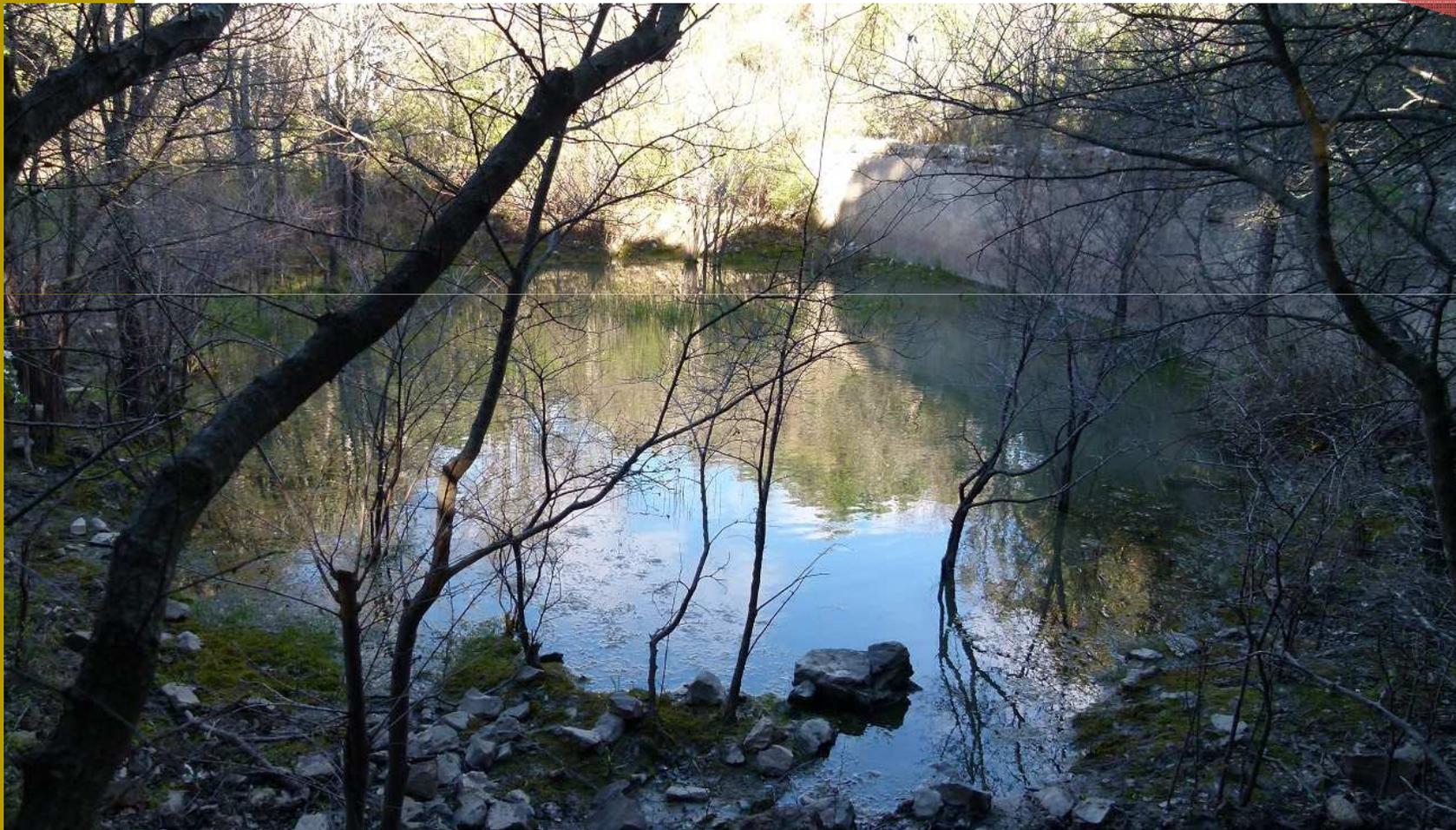
« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

En cours

Saint Paul et Valmalle



Mars 2015



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas » **Les actions contractuelles**

Les contrats ni-ni

Saint Paul et Valmalle

En cours



→ Stopper la dynamique de fermeture

Octobre 2017



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

Murviel les Montpellier

En cours



Juillet 2015



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

En cours

Murviel les Montpellier



Novembre 2017

- Stopper la dynamique de fermeture
- Empêcher le dépôt de gravas (muret en pierres sèches)



« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

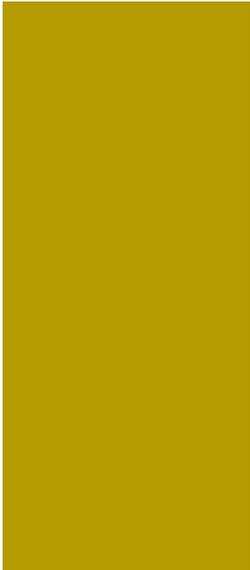
Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni



→ Mas de Terrus,
restauration d'un gîte à chauves-souris

En attente





Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

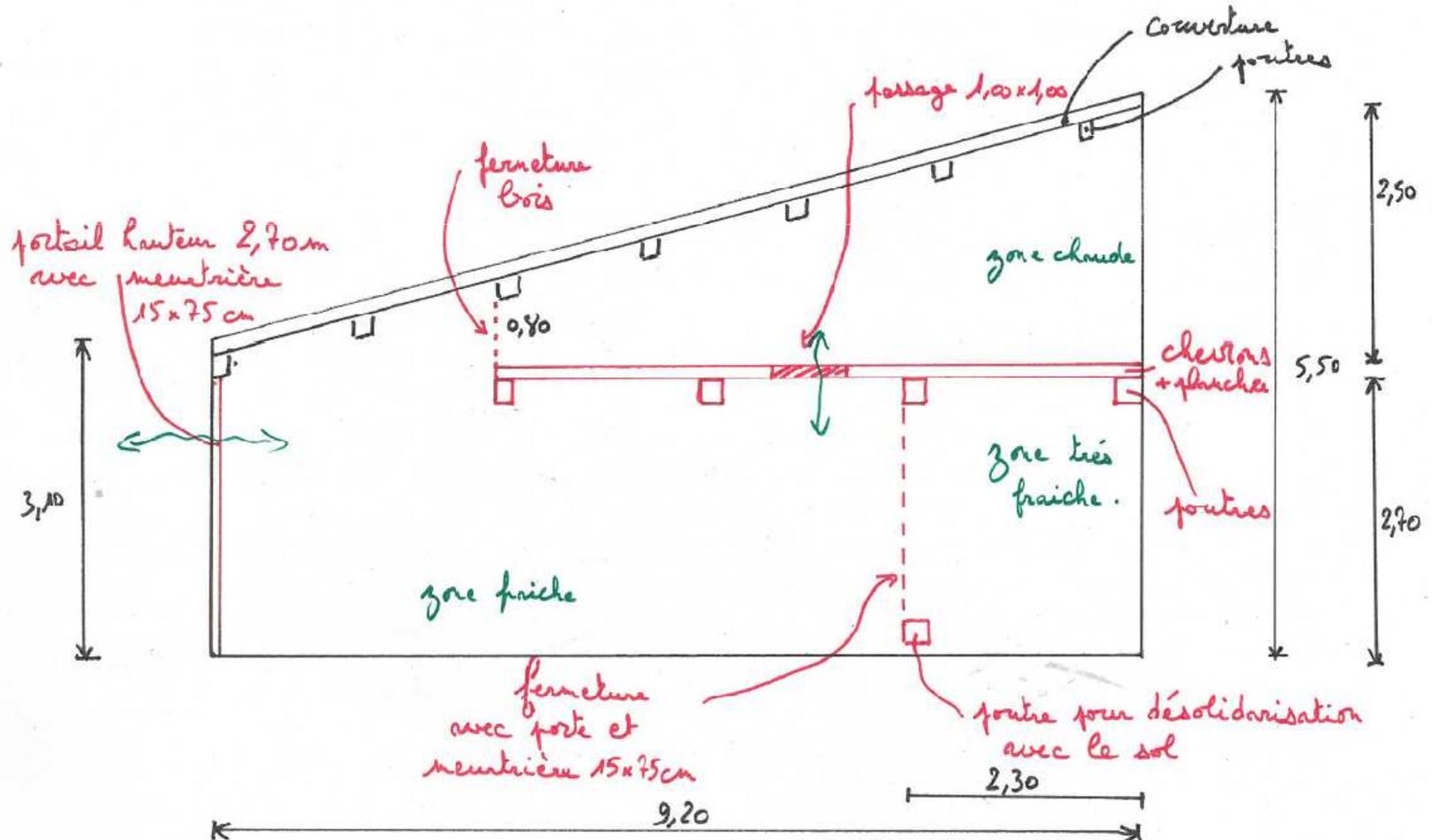


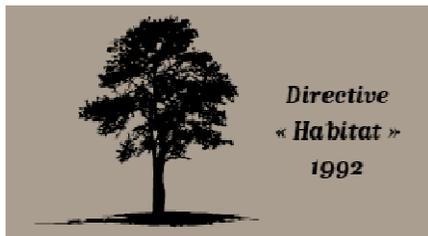
Groupe
Chiroptères
Languedoc
Roussillon

Plan coupe - Gîte à chauve-souris

1/500

PLAS DE TERRUS





« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

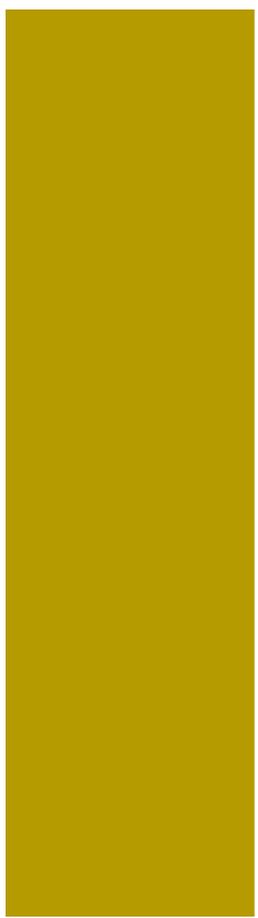
Les contrats ni-ni

En attente



→ Mas de Terrus,
restauration d'un gîte à chauves-souris

DEPENSES		
Poste	Montant TTC en €	Taux
Travaux (toiture, porte)	15434.4	95.8 %
Panneau d'information	666	4.2 %
Total	16100.4	100 %
RECETTES		
Financier	Montant TTC en €	Taux
FEADER (Europe)	8050.2	50 %
ETAT	4830.12	30 %
Autofinancement Aumelas	3220.08	20 %
Total	16100.4	100 %





« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni



→ Mas de Terrus,
restauration d'un gîte à chauves-souris

En attente



Calendrier :

- réception imminente de la décision juridique d'attribution de subvention
- Programmation des travaux en début d'année 2018
- Retour possible des chauves-souris au printemps



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

→ Un nouveau contrat déposé sur une **mare temporaire en 2017**
Mas de Sainton – commune d'Aumelas

Dossier déposé en
septembre 2017

Contrat déposé en direct par le propriétaire



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

→ Un nouveau contrat déposé sur une **mare temporaire en 2017**
Mas de Sainton – commune d'Aumelas

Engagements pour
une gestion
optimale de la mare
d'intérêt
communautaire

- Remise en eau proscrite
- Gestion ronce
- Arrachage des jeunes
pieds peuplier
- Veille sur canne de
Provence



Août 2017



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

→ Un nouveau contrat déposé sur une **mare temporaire en 2017**
Mas de Sainton – commune d'Aumelas

Financement
d'une bâche pour
réaliser une mare
de substitution

Génie civil réalisé
par le proprio



Août 2017



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

→ Un nouveau contrat déposé sur une **mare temporaire en 2017**
Mas de Sainton – commune d'Aumelas

DEPENSES		
Poste	Montant TTC en €	
Bâche	5802.79	
Total	5802.79	
RECETTES		
Financier	Montant TTC en €	Taux
FEADER (Europe)	3 655.76	63 %
ETAT	2 147.03	37 %
Total	5 802.79	100 %



Directive
« Oiseaux »
1979

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

→ Un nouveau contrat déposé pour du **maintien de l'ouverture des milieux et des aménagements artificiels** – commune de Murviel-les-Montpellier et St Paul et Valmalle

Bénéficiaire : Association des chasseurs et propriétaires de Murviel les Montpellier



Fédération Régionale des Chasseurs
du Languedoc-Roussillon



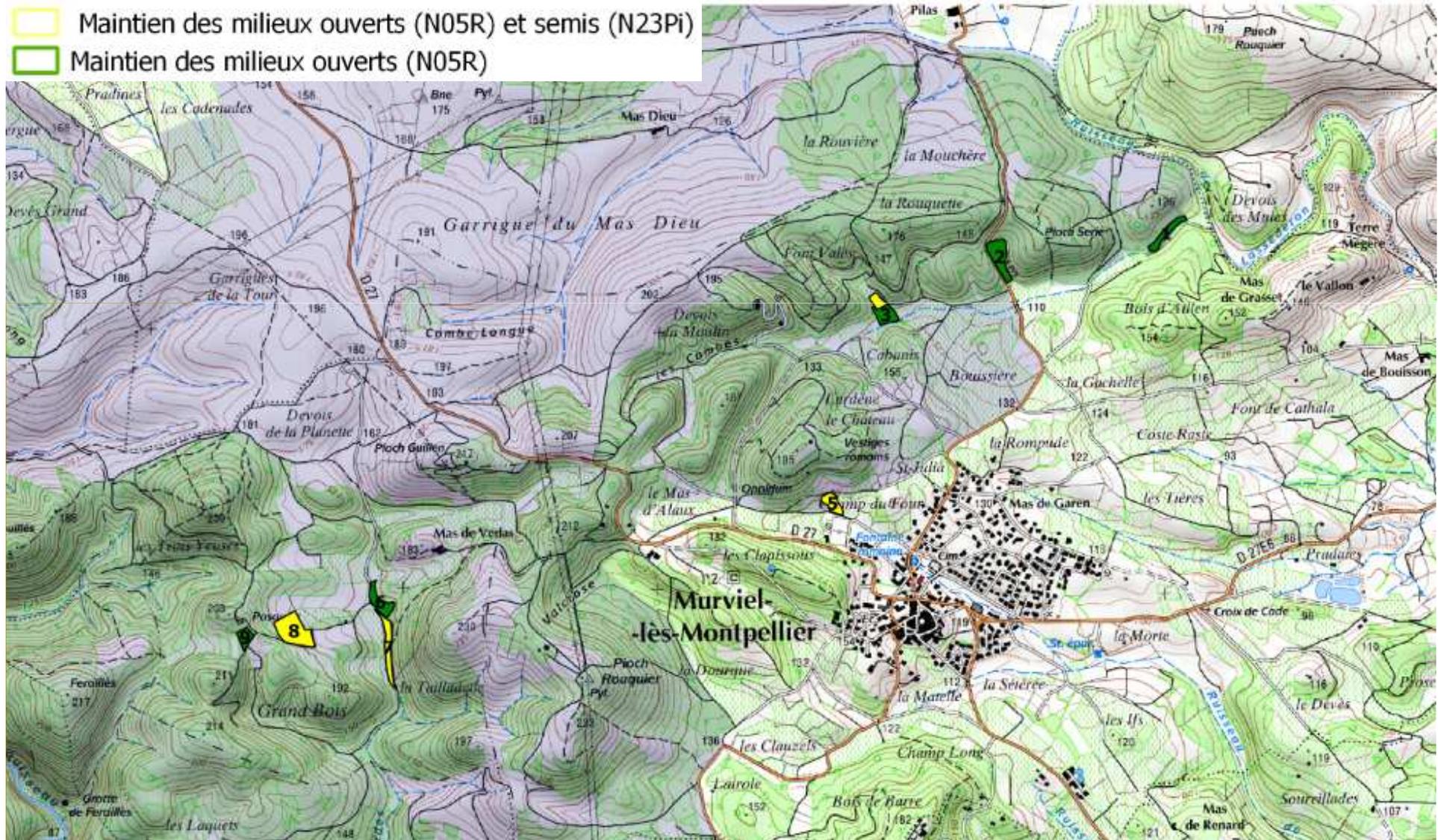
Directive
« Oiseaux »
1979

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

-  Maintien des milieux ouverts (N05R) et semis (N23Pi)
-  Maintien des milieux ouverts (N05R)





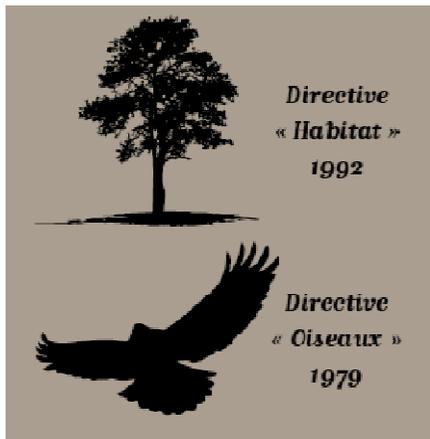
« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas »

Les actions contractuelles

Les contrats ni-ni

Plan de financement

DEPENSES		
Poste	Montant TTC en €	
Débroussaillage (années 1, 3, 5)	25 118.40	
Semis (année 1)	2 176.22	
Total (sur 5 ans)	27 294.62	
RECETTES		
Financier	Montant TTC en €	Taux
FEADER (Europe)	17 195.61	63 %
ETAT	10 099.01	37 %
Total	27 294.62	100 %



Bilan des actions contractuelles

Contrats ni-ni	Type de bénéficiaire	Date de dépôt	Montant TTC	Avancement
4 mares temporaires	CEN	Sept 2016	8 200 €	Travaux en cours
Restauration Terrus pour chiroptères	Commune	Juin 2017	16 100.4 €	Instruction DDTM avancée
1 mare temporaire	Privé	Sept 2017	5 802.79 €	Instruction DDTM en cours
Maintien des milieux ouverts	Société de chasse	Sept 2017	27 294.62 €	Instruction DDTM en cours
			57 397.81 €	TOTAL



Contrats agricoles

MAEC 2016 (sur 5 ans)	73 570.71
MAEC 2017 (sur 5 ans)	33 484.38

Soit un total sur la contractualisation : **164 452.9 €**

Les actions de communication

Animations grand public



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HERAULT



Directive
« Habitat »
1992

31 octobre 2017 – Saint Pargoire

Stand et sortie sur les chauves-souris à l'occasion du goûter d'Halloween

→ 20 participants

25 novembre 2017 – Saint Paul et Valmalle

Jeu de rôle sous forme « d'exploration steppique »

→ 7 participants



Directive
« Oiseaux »
1979

8 mai 2017 – Villeveyrac

Balade à la découverte des oiseaux du causse

→ 15 personnes

Coût : 690 €

Les actions de communication



Une charte graphique

+

Un brochure informative de 16 pages



Coût : 5 484 €

(coût mutualisé avec site Gorges de l'Hérault)



Les actions de communication

Charte graphique

En cours

Des polices

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 & é » ' (§ è ! ç à) - æ Â ê ® † Ú î œ ô ‡ Ò f ï ì ï È < © ß ~ ∞ ...

abcdefghijklmnopqrstuvwxy
ABCDEFGHIJKLMNPQRSTUVWXYZ
& é » ' (§ è ! ç à) - æ Â ê ® † Ú î œ ô ‡ Ò f ï ì ï È 3 © ß 5 ...

Des logotypes



Coût : 690 €

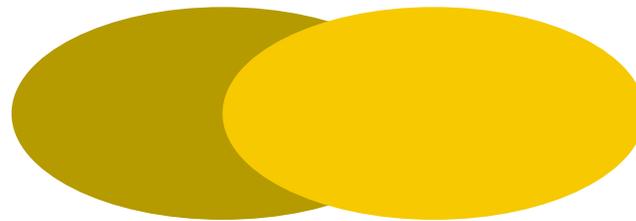


Les actions de communication

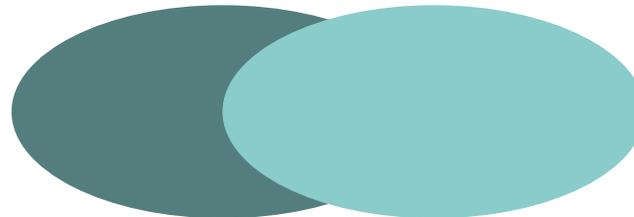
Charte graphique

En cours

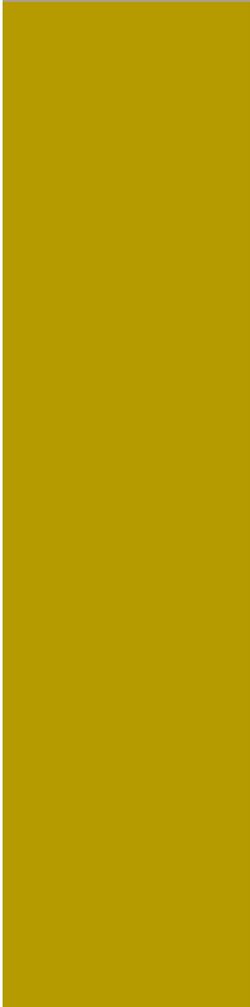
Des couleurs



**Causse de la Moure
et d'Aumelas**



Gorges de l'Hérault





Les actions de communication

Charte graphique

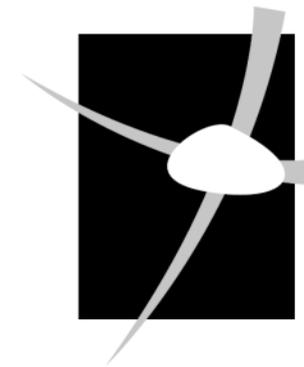
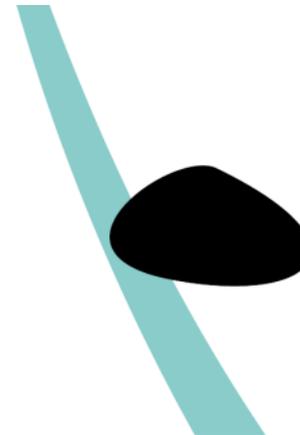
En cours

Des formes



Une virgule

Un galet





Les actions de communication

Charte graphique

En cours

Des exemples de mise en page

Exemple d'affiche

Gorges de l'Hérault
NATURA 2000

À la découverte des chiroptères

Les chiroptères, ou plus simplement les chauves-souris, sont des espèces protégées menacées de disparition. Apprenons à connaître ces précieux auxiliaires de l'homme !

Informations pratiques
tout public dès 7 ans.

Sam. 23 septembre
Promenade naturaliste

Dim. 24 septembre
Atelier ; reconnaître les fleurs de garrigues

VISITE & ATELIER

Renseignements :
04 87 57 04 50
www.cc-vallee-herault.fr

VALLÉE DE L'HERAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Exemple de lettre d'info

Gorges de l'Hérault
NATURA 2000

Lettre d'infos #4

Décembre 2018

Dans les profondeurs de l'Hérault

Depuis 2013, Méline Chougrin, animatrice de site Natura 2000, multiplie les contacts et les visites de terrain.

C'est d'abord l'Europe qui interpelle les gouvernements et leur demande préserver les milieux naturels sensibles tout en veillant au maintien des activités humaines. Cette démarche est à l'origine appelée comme contrainte, mais, grâce à un set de nombreuses réunions de concertation) après, les acteurs et le public ont compris qu'il ne s'agit pas de sanctionner, mais d'aider de débiter ce qui est une force pour notre territoire.

C'est d'abord l'Europe qui interpelle les gouvernements et leur demande préserver les milieux naturels sensibles tout en veillant au maintien des activités humaines. Cette démarche est à l'origine appelée comme contrainte, mais, grâce à un set de nombreuses réunions de concertation) après, les acteurs et le public ont compris qu'il ne s'agit pas de sanctionner, mais d'aider de débiter ce qui est une force pour notre territoire.

Depuis 2013, Méline Chougrin, animatrice de site Natura 2000, multiplie les contacts et les visites de terrain.

C'est d'abord l'Europe qui interpelle les gouvernements et leur demande préserver les milieux naturels sensibles tout en veillant au maintien des activités humaines. Cette démarche est à l'origine appelée comme contrainte, mais, grâce à un set de nombreuses réunions de concertation) après, les acteurs et le public ont compris qu'il ne s'agit pas de sanctionner, mais d'aider de débiter ce qui est une force pour notre territoire.

Actions
Bilan 2017

Zoom
Les espèces protégées des gorges de l'Hérault

Agenda
Les sorties à ne pas manquer

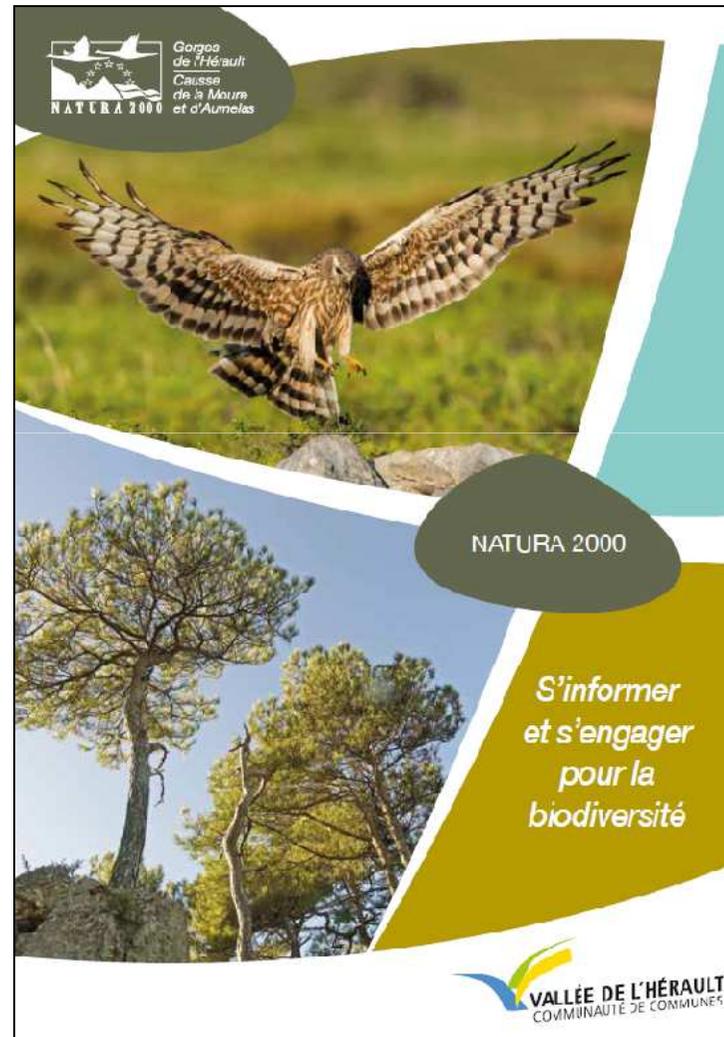
VALLÉE DE L'HERAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Les actions de communication

Brochure

En cours



BROCHURE 16 pages

→ commune aux trois sites
Natura 2000



Les actions de communication

Mise à jour du site internet



<http://valleeherault.n2000.fr/>

→ 5 actualités sur les sites d'Aumelas en 2017



Veille environnementale

Porté à connaissance

Des évènements/équipements sportifs

→ 2 manifestations sportives

→ 1 équipement (homologation motocross)

Des projets liés à l'énergie

→ 4 projets photovoltaïques

Comité de suivi des mesures compensatoires

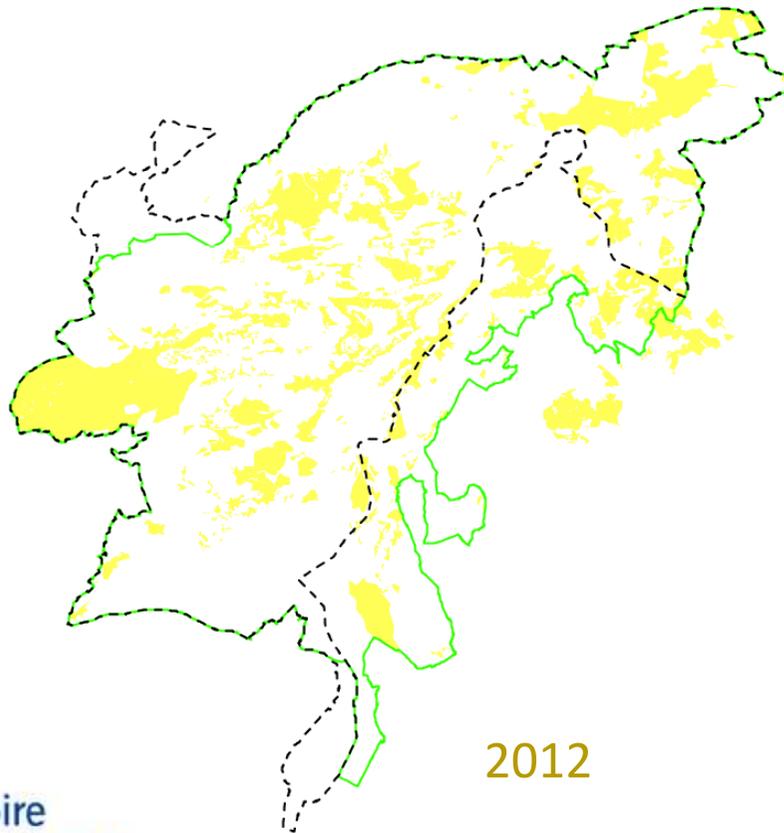
→ Extension carrière de Poussan



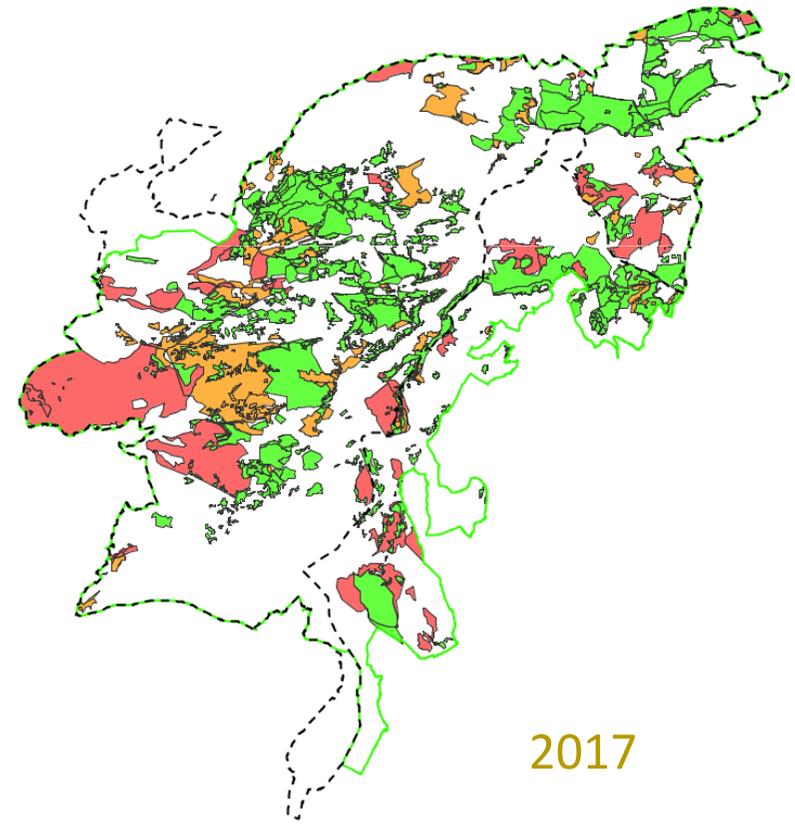
Directive
« Habitat »
1992

Amélioration des connaissances Habitat « Parcours substeppiques »

Finalisation de la mise à jour de la couche cartographique



2012



2017



Directive
« Habitat »
1992

Amélioration des connaissances Habitat « Parcours substeppiques »

Finalisation de la mise à jour de la couche cartographique

	Etat de conservation			Surface totale
	Bon	Moyen	Défavorable	
Parcours substeppiques 2016 -2017	54 %	17 %	29 %	3978 ha

2012 = 2371 ha

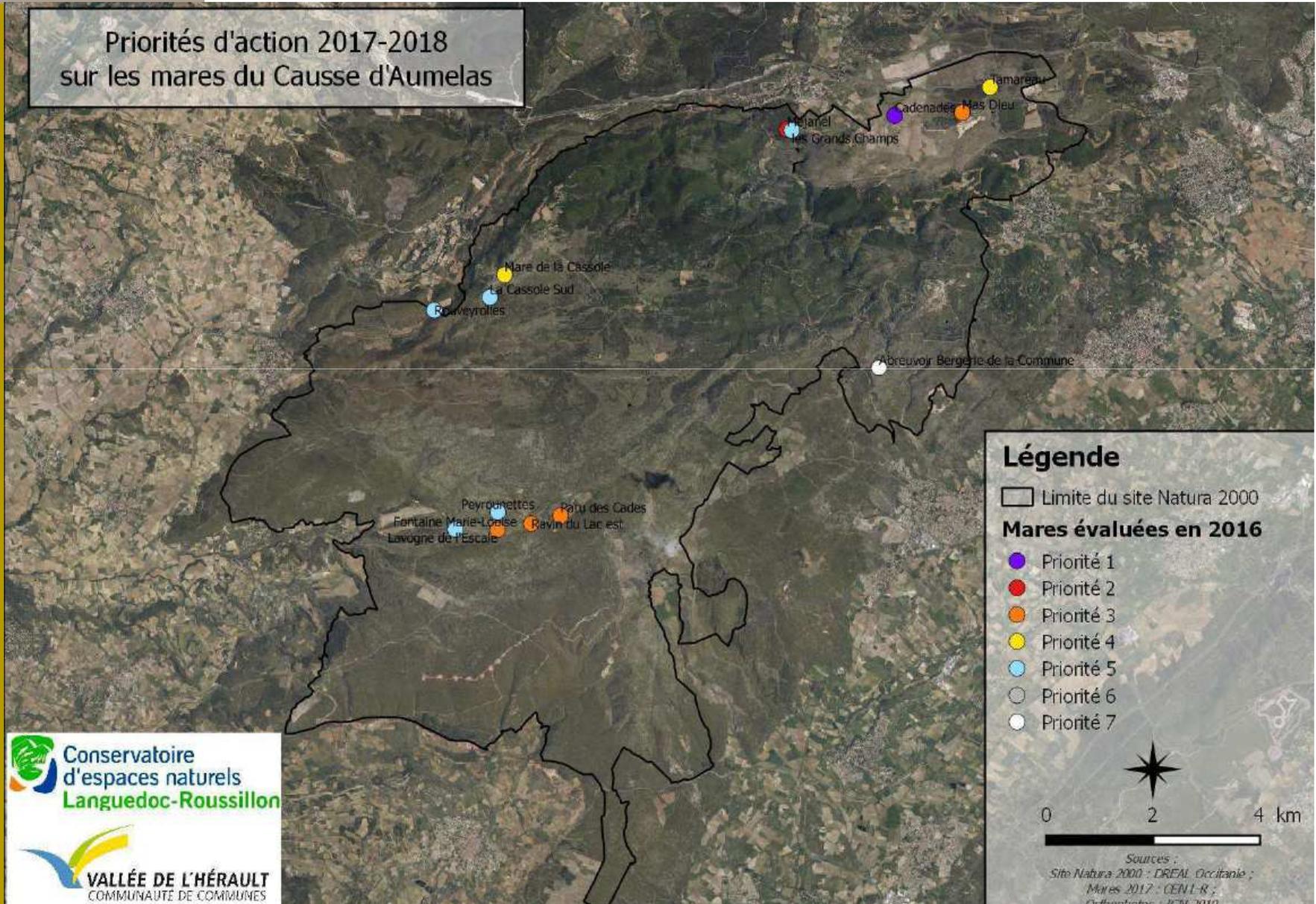


Directive
« Habitat »
1992

Amélioration des connaissances

Hiérarchisation des mares temporaires

Priorités d'action 2017-2018
sur les mares du Causse d'Aumelas



Conservatoire
d'espaces naturels
Languedoc-Roussillon

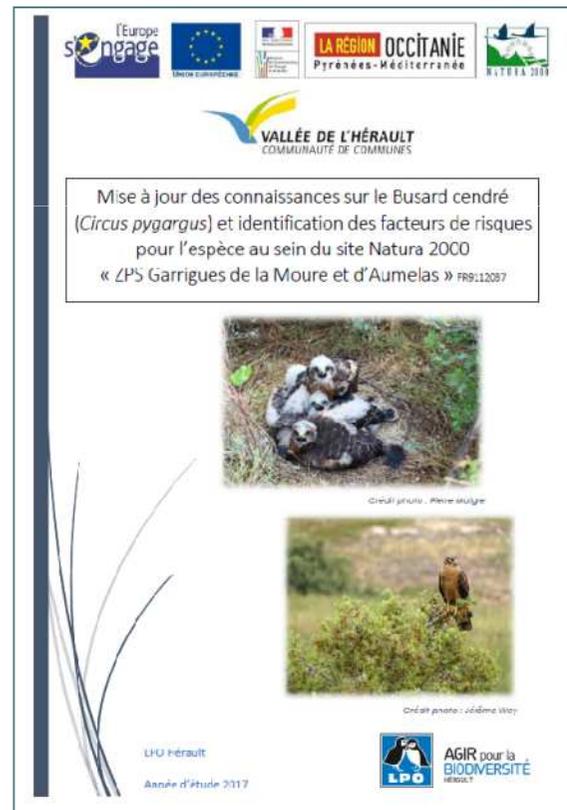
VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Directive
« Oiseaux »
1979

Amélioration des connaissances

Busard cendré : mise à jour des connaissances, identification des facteurs de risque, préconisations de gestion



Coût : 9 700 €



Directive
« Oiseaux »
1979

Amélioration des connaissances

Aigle de Bonelli : actualités sur l'équipement télémétrique

-> des aiglons (2017)

-> de la femelle adulte

Présentation des perspectives 2018



Le point financier 2018

Prévisionnel

- Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019
- Sur les 3 sites Natura 2000 gérés par la CCVH



	Montants TTC
Régie (temps de travail)	35 000 €
Frais indirects (15%)	5 000 €
Prestations	65 900 €
Total	105 900 €

Laure Béné (10 %)
Mélina Choupin (100%)
SIGiste (quelques jours)



Directive
« Habitat »
1992

« Montagne de la Moure et cause d'Aumelas » Les perspectives 2018

Prévisionnel

Suivi des chauves-souris : suivi du Mas de Terrus + autres mas +
château-bas (Murin de Natterer)

Edition d'une brochure sur la circulation des véhicules motorisés

Edition de la lettre d'information bisannuelle



Accompagnement technique pour la réalisation de contrat sur les
mares



« Garrigues de la Moure et d'Aumelas » Les perspectives 2018

Prévisionnel



Frais liés à l'équipement de l'Aigle de Bonelli: abonnement GPS de la Balise + carte semestrielle de localisation

Analyse de l'évolution du domaine vital de l'Aigle de Bonelli

Comparaison avec le DV 2009

Effets de l'extension du parc éolien et de l'installation d'un couple d'aigles royaux



Etude complémentaire sur le Bruant ortolan (exigences écologiques et préconisation de gestion)

Etude sur le cochevis de Thékla (aire de répartition)



Actions transversales sur les 3 sites

Les perspectives 2018

Prévisionnel

Animations grand public : sorties nature & sensibilisation des publics non captifs

Exposition itinérante : 9 kakémonos

Acquisition de photos naturalistes

Points administratifs



Points administratifs

Reconduction de la convention cadre avec l'État



*Montagne de la Moure
et cause d'Aumelas*

Nouvelle convention sur 3 ans

- 5 décembre 2017 au 5 décembre 2020
- Délibération du conseil communautaire CCVH favorable du 27 novembre 2017
 - Demande de validation du COPIL de la structure porteuse avant signature

Points administratifs

Mise à jour de la composition des comités de pilotage

Mise à jour des collectivités territoriales et groupements

Conseil régional LR → « Occitanie »

Conseil général → « Départemental »

Agglomération de Montpellier → Montpellier Méditerranée Métropole

CC Nord Bassin de Thau → CA du Bassin de Thau

~~Syndicat mixte Vène et Mosson~~

Mise à jour du collège des usagers

SUAMME → Chambre région d'agriculture

Syndicat des producteurs de vin LR → Syndicat des producteurs de vins de Pays d'Oc

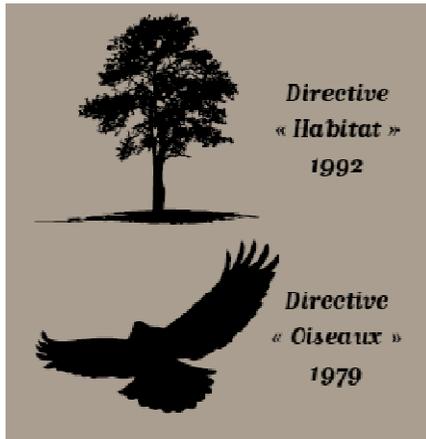
Caves coopératives viticoles → Vignerons coopérateurs LR

EDF → ENEDIS

~~Union des ASA~~ → ASA concernées

~~Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Hérault~~
→ Syndicat des forestiers privés de l'Hérault

+ Agence Française pour la Biodiversité



Merci pour votre attention

